



Reconnaissance AEAi N° 25509

Titulaire

FeuerschutzTeam AG
Kirchstrasse 3
5505 Brunegg
Schweiz

Fabricant

FeuerschutzTeam AG
5505 Brunegg
Schweiz

Groupe

242 - Portes coupe-feu avec vitrage

Produit

FST PORTE COULISSANTE TELESCOPE PORTE CADRE 68MM 1VOL.

Description

Porte coulissante télescopique, en plusieurs parties, avec/sans parties latérales fixes en cadre de bois dur, E=68mm, vitrage CONTRAFLAM 30 DIAMANT STAPID SILENCE (E=23mm, Lmax=2705mm, Smax=4,89m²), joints labyrinthe, laminé de protection incendie, avec/sans porte de service

Utilisation

EI 30
Btest=4394mm, Htest=2000mm
pm / pl
Utilisation voir pages suivantes

Documentation

ift, Rosenheim: Rapport d'essai '13-002530-PR01(PB-C04-01-de-01)' (01.10.2013); IBS, Linz: Rapport d'essai '10072103' (01.03.2011); ift, Rosenheim: Expertise '13-000165-PR01 (GAS-C04-01-de-01)' (18.02.2014); IBS, Linz: Rapport d'expertise '316102502-1' (27.04.2017); Hersteller: Courier 'Korrelationsliste_VKF-25509' (08.11.2023)

Conditions d'essai

EN 1363-1, EN 1634-1

Appréciation

Classe de résistance au feu EI 30

Durée de validité

31.12.2029

Date d'édition

05.09.2024

Remplace l'attestation du

21.12.2023

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Konrad Häusler



Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de blocs-portes et de blocs-fermetures est indiqué dans la norme EN 1634-1:2000, chapitre 13.

Ce chapitre expose les modifications admissibles par rapport aux éléments qui ont été soumis à l'essai. Ces modifications peuvent être apportées sans que le requérant n'ait à procéder à une évaluation ou des calculs supplémentaires.

VARIATIONS DIMENSIONNELLES ADMISSIBLES

L'amplitude des variations dimensionnelles est dépendante du fait que le temps de classification a été juste atteint (catégorie A) ou dépassé (catégorie B). Les diminutions dimensionnelles sont admises pour tous les types de portes.

Portes coulissant horizontalement et verticalement

- Variations dimensionnelles admissibles selon l'extension du domaine d'application

MATÉRIAUX ET CONSTRUCTIONS

Sauf indication contraire dans le texte ci-dessous, la construction du bloc-porte doit être identique à celle de l'essai. Le nombre de vantaux et le mode de fonctionnement (coulissant, battant, etc.) ne doivent pas être modifiés.

Constructions en bois

- L'épaisseur des vantaux ne doit pas être réduite, mais il est permis de l'augmenter.
- Il est permis d'accroître l'épaisseur du vantail ou sa masse volumique sous réserve que l'augmentation totale du poids ne dépasse pas 25%.
- Pour les panneaux à base de bois (aggloméré, contreplaqué, etc.), la composition (type de résine, etc.) ne doit pas changer par rapport à celle soumise à l'essai.
- Les dimensions en coupe ou la masse volumique des dormants en bois (y compris les feuillures) ne doivent pas être réduites, mais il est permis de les augmenter.

Constructions vitrées

- Le type de verre et la technique de fixation, y compris le type et le nombre de fixations, ne doit pas changer par rapport à ceux soumis aux essais.
- Il est permis de diminuer le nombre de baies vitrées et les dimensions de chaque vitrage, mais il ne faut pas les augmenter au-delà des dimensions du vitrage soumises aux essais.
- La distance entre le bord du vitrage et le périmètre du vantail ou la distance entre les baies vitrées ne doit pas être réduite. La largeur minimale de la frise est de 40mm.

Finitions décoratives

- Lorsque la finition de peinture n'est pas censée contribuer à la résistance au feu de la porte, d'autres peintures sont acceptables et il est permis de les ajouter aux ouvrants ou aux dormants.



Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:

Gutachtliche Stellungnahme ift Rosenheim n° 13-000165-PR01 (GAS-C04-01-de-01) du 18.02.2014

- Dimensions max. de l'élément:

Porte coulissante télescopique en 2 parties: Bmax=6160mm, Hmax=3874,5mm, Smax=15,94m²
Porte coulissante télescopique en 3 parties: Bmax=9240mm, Hmax=3874,5mm, Smax=23,91m²
Porte coulissante télescopique en 4 parties: Bmax=12370mm, Hmax=3874,5mm, Smax=31,88m²
Porte coulissante télescopique en 5 parties: Bmax=15400mm, Hmax=3874,5mm, Smax=39,85m²
Porte coulissante télescopique en 6 parties: Bmax=18480mm, Hmax=3874,5mm, Smax=47,82m²
Porte coulissante télescopique en 7 parties: Bmax=21560mm, Hmax=3874,5mm, Smax=55,79m²
Porte coulissante télescopique en 8 parties: Bmax=24640mm, Hmax=3874,5mm, Smax=63,76m²

- Dimension max. du battant:
Bmax=3081mm, Hmax=3874,5mm, Smax=7,97m²

- Construction support:
pm/pl

- Remplissages transparents dans le battant coulissant:

Vitrages:	E	Lmax	Smax
Fireswiss Foam 30-15	≥15mm	2802mm	5.54m ²
Fireswiss Foam 30-16O	≥16mm	2378mm	3.47m ²
Fireswiss Foam 30-19	≥19mm	2802mm	5.54m ²
Fireswiss Foam 30-20O	≥20mm	2378mm	3.47m ²
Pyranova 30 S2.0	≥15mm	2802mm	5.54m ²
Pyranova 30 S2.1	≥19mm	2802mm	5.54m ²
Pyrostop 30-10/12	≥15/16mm	2414mm	1.89m ²
Pyrostop 30-16/-17/-18	32-38mm	2414mm	1.89m ²
Promaglas Typ 1-0	≥17mm	2530mm	2.58m ²
Promaglas F30	≥17mm	2332mm	3.52m ²
Contraflam 30/N2	16-18mm	2847mm	3.22m ²
Contraflam 30 Diamant Stapid	≥23mm	2735mm	5.03m ²
Contraflam Wall 30	≥68mm	2375mm	2.70m ²
Promaglas F1	≥68mm	2645mm	1.83m ²
Planline F30	≥68mm	2500mm	3.75m ²

- Remplissages opaques dans le battant coulissant

Supalux M19, 20, 25-31mm, plaqués bois des 2 côtés ou HDF 3-4mm, Lmax=2030mm, Smax=1,99m²
Supalux M22, 23, 28-34mm, plaqués bois des 2 côtés ou HDF 3-4mm, Lmax=2030mm, Smax=1,99m²
Thermax A19, 20, 25-31mm, plaqués bois des 2 côtés ou HDF 3-4mm, Lmax=2030mm, Smax=1,99m²
Palusol SW20-1, plaque en bois ou en matériaux bois des 2 côtés 10-16mm, Lmax=2460mm, Smax=2,44m²

- Parties latérales vitrées d'un côté/des 2 côtés:
structure identique aux systèmes de paroi FST AEAI n°19161, 20364, 20365, 20366, 19162, 21800, 21815, 25098, 25127
- Parties latérales pleines d'un côté/des 2 côtés:
structure identique aux systèmes de paroi FST AEAI n° 19163, 24544
- Parties latérales larges: largeur du battant de la porte coulissante plus 100mm
- Porte de service avec/sans vitrage: 1 battant Bmax=1250mm, Hmax=2250mm
- Doublage
- Autres variantes d'exécution selon tableau 4



Courrier Korrelationsliste VKF-25509 du 08.11.2023

<u>Vitrages:</u>	<u>E</u>	<u>Lmax</u>	<u>Smax</u>
PYRANOVA S2.0.53	≥16mm	2378mm	3.47m2

Gutachtliche Stellungnahme IBS Linz n° 316102502-1 du 27.04.2017

- Dans cloison selon documentation Lignum protection incendie, 4.1 Éléments de construction en bois, chiffre 4.4.1 – 4.4.7, état mai 2015
- Montage: sous plafond, contre mûr ou linteau
- Railles selon expertise
- Mécanisme d'entraînement selon expertise
- Couche supérieure: Alu ≤1mm, plomb ≤3mm
- Vitrages
Pyranova S2.1 ISO, 37mm Lmax=2090mm, Smax=1.05m2
Contraflam 30 Wall, 68mm Ø 500mm, Smax=0.25m2
Schott RD50, 23mm Lmax=990mm, Smax=0.48m2
- Autres variantes selon expertise